



Notification de cessation d'enquête

Conformément à l'art. 3.1 de la 12^e édition de l'annexe 13, entrée en vigueur le 5 novembre 2020, de la convention relative à l'aviation civile internationale du 7 décembre 1944 ainsi que l'article 24 de la loi fédérale sur l'aviation (LA ; RS 748.0) du 21 décembre 1948 (état au 1^{er} janvier 2022) l'enquête sur un accident d'avion ou un incident grave a pour seul objectif la prévention d'accidents ou d'incidents graves. Dans le cas présent, le Service suisse d'enquête de sécurité a ouvert une enquête le 14 octobre 2016, mais au cours de laquelle, il est apparu que l'incident grave n'était pas dû à des causes ou circonstances opérationnelles, organisationnelles ou systémiques. En collaboration avec le constructeur, il a été possible de conclure qu'il s'agissait d'un cas isolé. La contribution de l'enquête à la prévention est donc très limitée, c'est pourquoi elle est cessée.

Lieu, date et heure: Aéroport de Genève, 9 octobre 2016, 12:35 UTC

Aéronef

Immatriculation: A6-AFE

Type: A330-343

Exploitant: Etihad Airways P.J.S.C, P.O Box 35566, New Airport Road, Abu Dhabi, U.A.E

Propriétaire: Union 7 Leasing Limited, c/o Maples FS.Limited, P.O Box 1093, Queensgate House, Grand Cayman, KY1 1102 Cayman Island

Pilotes:

CMD Citoyen italien, année de naissance 1970

F/O Citoyen émirati, année de naissance 1985

Equipage de cabine : 11

Passagers: 125

Vol:

Règles de vol: Règles de vol aux instruments (*Instrument Flight Rules – IFR*)

Type d'exploitation: Vol de ligne

Lieu de départ: Aéroport d'Abu Dhabi (OMAA)

Destination: Aéroport de Genève (LSGG)

Dommages:

Equipage: Aucun

Passagers: Aucun

Tierces personnes: Aucun

Aéronef: Système hydraulique vert endommagé

Dégâts au sol: Aucun

Brève description: Perte du système hydraulique vert en vol en raison d'une grosse fuite des conduites sous pression du moteur no. 2.

Berne, 31 août 2022